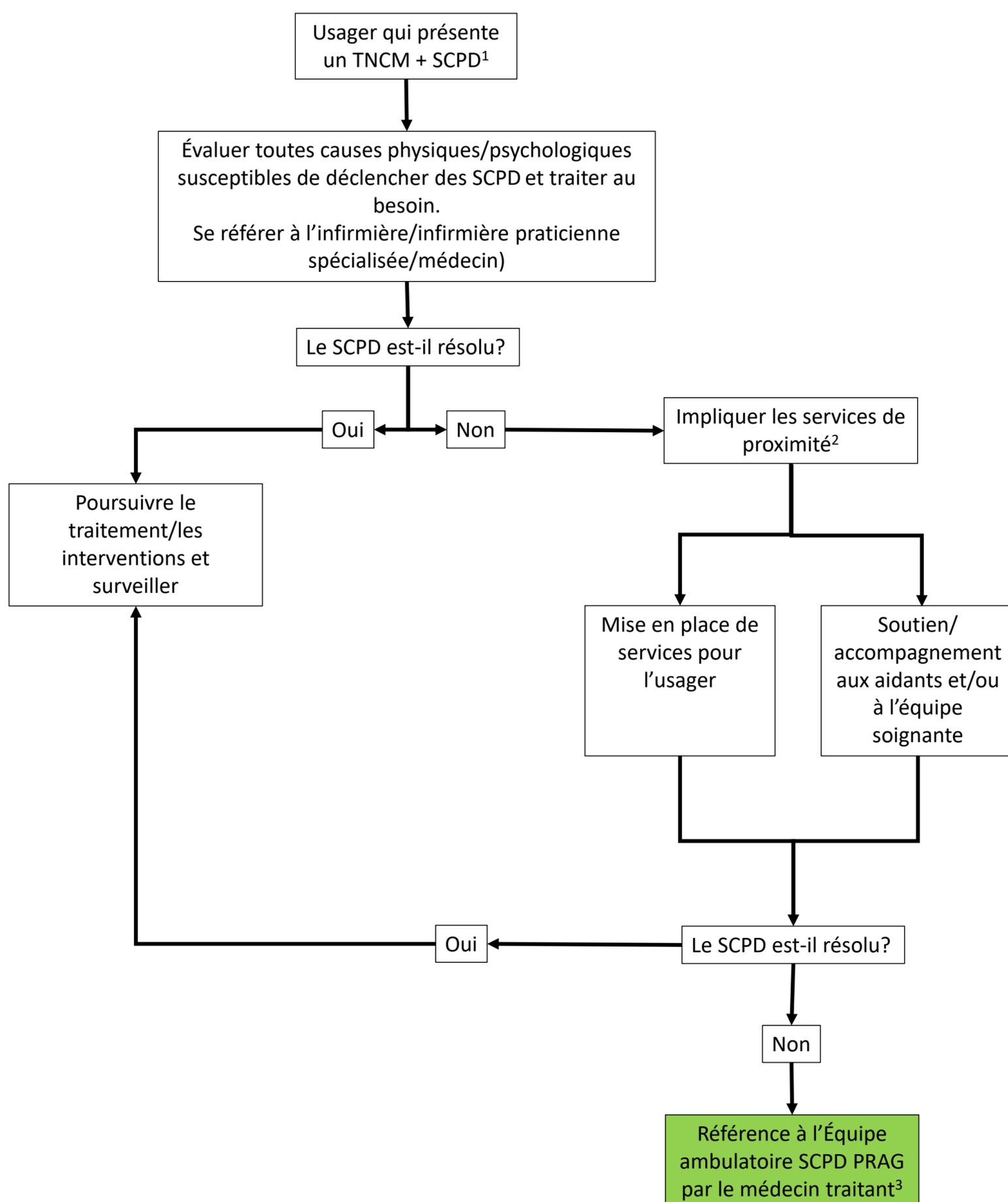


# Arbre décisionnel en vue d'une référence à l'Équipe ambulatoire SCPD PRAG

(symptômes comportementaux et psychologiques de la démence)



## 1. Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence :

- Errance, agressivité verbale / physique, comportements désinhibés, résistance aux soins, dépression, anxiété significative, hallucinations / idées délirantes, etc.

## 2. Impliquer les services de proximités :

- Professionnels de la santé selon le milieu : Travailleurs sociaux, Infirmière, Ergothérapeute, Éducateur spécialisé, Thérapeute en réadaptation physique, Physiothérapeute, Nutritionniste, etc.
- Organismes communautaires : Société Alzheimer de Laval, ALPA, APPUI, Rendez-vous des aînés, CATAL, Baluchon Alzheimer, etc.

## 3. Référence au PRAG par le médecin traitant :

- Lorsque le comportement persiste malgré la mise en place d'un plan d'intervention pendant quatre semaines ou avant selon jugement clinique
- Formulaire de référence et critères d'admissibilité sont disponibles sur la page du PRAG de l'Intranet ou sur [www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com)

Prenez note que tout au long du processus, l'Équipe ambulatoire SCPD PRAG est disponible pour des discussions de cas. Vous pouvez nous faire parvenir votre demande à l'adresse [SAPA.PRAG.CISSSLAV@SSSS.GOUV.QC.CA](mailto:SAPA.PRAG.CISSSLAV@SSSS.GOUV.QC.CA)